

ACCOMPAGNER

VOTRE PROJET

DE TRANSMISSION



ADDEAR
Aveyron

Vous souhaitez transmettre votre ferme et ainsi permettre une installation ?

Forte de son expérience, avec **plus de 50 cédants accompagnés** chaque année, l'**ADDEAR12** propose de **vous appuyer** au cours des différentes étapes de votre projet.

1 | CLARIFIER ET DEFINIR SON PROJET DE TRANSMISSION

→ Un accompagnement

individuel et à votre rythme

Des rendez-vous sur la ferme ou dans nos locaux afin de vous informer sur les démarches et les aides à la transmission, apporter des éléments de réponses à vos réflexions actuelles, vous orienter vers les bonnes personnes et définir un calendrier prévisionnel de votre transmission.

→ Le diagnostic transmission*

La réalisation d'un diagnostic complet de votre projet de transmission : estimer la valeur de votre ferme, imaginer des scénarii de reprise... pour constituer un dossier à présenter à de potentiels repreneurs.

*après dépôt de la DICA, le diagnostic peut ouvrir droit (sous conditions) à une aide de 4 000€

→ La formation « Réfléchir et anticiper la transmission de sa ferme »

4 journées, 4 intervenants, une dynamique de groupe pour prendre en main la transmission de votre ferme en abordant tant les aspects financiers, juridiques ou administratifs que les dimensions humaines et relationnelles liées à votre projet.

Contactez-nous pour connaître les lieux et dates des prochaines sessions !



2 | TROUVER UN REPRENEUR

- Appui à la rédaction et à la diffusion d'une annonce,
- Inscription au Répertoire Départ Installation (RDI) géré par la Chambre d'agriculture,
- Mise en relation avec de potentiel repreneurs.

3 | TESTER SON PROJET

→ **Le « stage paysan »**
Jusqu'à 2 mois (ou 40 jours non-consécutifs) pour tester votre projet avec votre repreneur (par ex. en amont d'un CEFI).

→ **Le CEFI**
Voir encadré ci-dessous.

CONNAISSEZ-VOUS LE CEFI ?

Pendant 3 à 12 mois, vous travaillez sur votre ferme avec votre futur repreneur afin de tester votre projet commun de transmission-reprise. Vous êtes éligible du moment que vous êtes chef d'exploitation à titre principal ou secondaire et que vous n'avez pas déjà réalisé 2 CEFI. Pour être éligible, votre repreneur doit remplir les conditions suivantes : ne pas avoir de lien de parenté inférieur au 4ème degré avec vous, avoir moins de 55 ans, être inscrit à Pôle Emploi, disposer de la capacité agricole ou d'une expérience professionnelle agricole significative, ne jamais avoir été installé chef d'exploitation, ne pas avoir déjà réalisé 2 CEFI. Pendant la durée du stage, le stagiaire est rémunéré soit par Pôle Emploi, soit par la Région. Par ailleurs, il bénéficie du statut de stagiaire de la formation professionnelle qui lui confère une couverture sociale.

Nos prestations

Coût

Formation «Transmission»	Pris en charge par Vivea sous réserve d'éligibilité
Accompagnement individuel	Pris en charge par la DRAAF Occitanie, dans la limite de 2 jours/exploitation/an
Diagnostic transmission	375€ à la charge du futur cédant (20%) 1 500€ pris en charge par la DRAAF (80%)
Annonce, mise en relation, «stage paysan»	Inclus dans l'accompagnement individuel
CEFI	Pris en charge par la Région Occitanie sous réserve d'éligibilité



L'association Départementale pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural de l'Aveyron (ADDEAR12) a été créée en 1992 avec pour objectifs :

- de favoriser l'installation et la transmission agricole,
- d'agir pour un développement local et durable des territoires,
- de faire émerger des démarches collectives et solidaires,
- et de promouvoir l'agriculture paysanne.

Pour des paysans nombreux dans des campagnes vivantes, vous pouvez soutenir notre association en adhérant et/ou faisant un don !

**Notre accompagnatrice
Transmission**

Carole IRIGOYEN

07 69 25 13 96

carole-irigoyen@addear12.com

ADDEAR12

Maison des Paysans

7 côte d'Olemps

12510 OLEMPES

05 65 67 44 98 | addear12@orange.fr

www.agriculturepaysanne.org

Conception : E. Daragnès
Crédits photos : Alix Héger | Natur'Sensible

Nos actions bénéficient du soutien financier de :

